

Les 5 règles d'or pour les seniors



**La gendarmerie
vous conseille
pour mieux
vous protéger**

1 - Je n'ouvre pas ma porte à un(e) inconnu(e) et j'utilise un entrebâilleur ou un viseur optique

2 - Je ne me fie pas aux brassards ou aux effets portés même si la personne est en uniforme

3 – Je ne divulgue en aucun cas l'endroit où je garde mes bijoux et mon argent liquide

4 – Je me méfie des démarcheurs trop entreprenants

5 - Au moindre doute, un seul numéro pour alerter la gendarmerie

